

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 01616

Numéro SIREN : 803 643 824

Nom ou dénomination : A SL DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2022 sous le numéro de dépôt 5940

ASL DEVELOPPEMENT
SASU au capital de 500 Euros
Siège social : QUARTIER MORNE HONORE- CHEMIN DONIS -97211 –
RIVIERE PILOTE
SIRET : RCS de Fort de France 803 643 824

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 03/03/2022

Le 03 mars 2022, à 9 heures, au Quartier MORNE HONORE-CHEMIN DONIS-97211-RIVIERE PILOTE, **Mme Patricia VOUMBA demeurant** Quartier MORNE HONORE-CHEMIN DONIS-97211-RIVIERE PILOTE, actionnaire unique et présidente de la Société **ASL DEVELOPPEMENT**,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Dissolution anticipée de la société ;
- Mise en liquidation volontaire de la société
- Nomination du liquidateur ;
- Assignation de tous pouvoirs au liquidateur afin de réaliser toutes les tâches nécessaires pour procéder à cette liquidation

Première résolution : Dissolution anticipée – Mise en liquidation amiable

L'associé unique décide la dissolution anticipée de la Société à compter du **03 mars 2022** et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

Pendant la période de liquidation, la dénomination sociale sera suivie de la mention "Société en liquidation" et le siège de la Société sera fixé à Quartier MORNE HONORE- CHEMIN DONIS -97211 -RIVIERE PILOTE.

Deuxième résolution : Désignation du Liquidateur

Madame Patricia VOUMBA demeurant Quartier MORNE HONORE-CHEMIN DONIS -97211-RIVIERE PILOTE, décide d'exercer les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

En fin de liquidation, l'associé unique constatera la clôture de la liquidation.

Troisième résolution

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée du présent procès-verbal pour effectuer le dépôt et les publications prescrits par la loi.

Les correspondances, actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés ou notifiés chez :

Madame Patricia VOUMBA - Quartier MORNE HONORE-CHEMIN DONIS- 97211 – RIVIERE PILOTE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Le Président
Patricia VOUMBA

